

CHOSSES ET AUTRES

légende ; car si vraiment nous eussions cru qu'il suffisait de suspendre dans l'église l'image en métal précieux des animaux nuisibles ou malfaisants...

—Eh bien ? interrogea *mein herr* Weissen, un peu inquiet.

—Eh bien ! nous nous serions cotisés, et nous aurions pendu en face de la souris d'argent... un... uhlan tout en or !

Weissen laissa tomber sa pipe, qui se brisa.

Le paysan était déjà loin ! mais il fut noté sur le carnet de l'inspecteur, qui se promit de lui faire payer une amende équivalant à quelques soufis en argent.

Graff arrivait au seuil de l'école, lorsqu'il fut rejoint par Muller et Weissen.

Et tous les trois, rajustant qui sa souquenille, qui sa houppe, entrèrent dans la salle, où soixante petits garçons écoutaient la douce parole d'un Frère, tout jeune, au visage austère, mais bienveillant et gai, qui souriait, en leur expliquant, au moyen d'une baguette frappant une grande carte colorée, une leçon de géographie.

Le Frère descendit de sa chaire et vint au-devant des visiteurs. Il enseignait ainsi le respect de l'autorité. Son accueil fut poli. Ses visiteurs, roques et revêches, le saluèrent pour l'amour de Dieu.

Or, comme ils aimaient Dieu très peu, le salut fut raide et disgracieux.

Parmi les écoliers, Graff avisa un gentil garçonnet aux blonds cheveux frisés, à l'œil bleu plein de malice, au sourire espiègle.

Cet enfant, placé au premier rang, et qui s'était, comme tous les autres, levé debout à l'entrée des trois étrangers, était modestement vêtu, mais tous ses vêtements étaient noirs.

L'inspecteur flaira cette proie. Il informa le Frère qu'il entendait interroger librement ses élèves.

Le Frère se fit exhiber la patente du sire. Puis il se mit à l'écart : il n'avait rien à objecter.

Alors, dans un grand silence, Weissen s'approcha du petit garçon en deuil, et lui posa des questions auxquelles l'enfant répondit gentiment, sans néanmoins détourner son regard malin de la figure bouffie, rouge et lippue du pédant germanique.

—Comment te nommes-tu ?

—Joseph.

—Quel âge as-tu ?

—Douze ans.

—De quelle religion ?

—Catholique romain.

—Ton père ?

—Mort pour la patrie.

—Ah !... tu portes son deuil ?

—Depuis dix ans. Mon père, mes deux oncles, mon aïeul étaient soldats.

—C'est bon. Je n'en demande pas tant. Que sais-tu ?

—Ce qu'on m'apprend.

—Hum !... Eh bien ! tu étudies la géographie ?

—Oui, monsieur.

—Voyons.

Le blond petit Alsacien reprit :

—Les principales nations de l'Europe sont : la France...

—La France ! hurla Graff, cramoisi de colère.

—La France ! glapit Weissen, blême de fureur.

—La France ! vociféra Muller, livide de rage.

Et tous les trois, à l'unisson, rugissant, avec des gestes forcenés :

—La première nation du monde... la plus belle, la plus riche, la plus noble, la plus loyale, la plus glorieuse, la plus invincible, la plus illustre, c'est l'Allemagne !

L'enfant, troublé, ahuri, pâle d'effroi, répétait machinalement :

—La France... la France... la France...

—Et qu'est-ce que la France ? s'écria Muller : un pays ruiné, dévasté, conquis, vaincu !

Et Weissen, solennellement :

—Une expression géographique !

Et Graff, triomphant :

—Qu'est-ce que c'est que ça, la France ? Où est-ce ?

Petit malheureux, le sais-tu, seulement ?... Non, tu ne le sais pas... Tu ne sais pas où est la France ! Où est-elle ?

Alors, Joseph, le petit Alsacien à la chevelure blonde, se redressa, ému d'une émotion indicible, les joues empourprées par une généreuse indignation, les yeux étincelants d'une mâle fierté.

Et comme tous ses petits camarades le regardaient, admirant sa ferme contenance, son visage illuminé, sa bouche aux lèvres pures, il fit un pas en avant, écarta sa veste de futaine noire, et, frappant avec force sur sa poitrine, comme s'il eût voulu comprimer les battements de son cœur en révolte :

—La France, cria-t-il d'une voix sonore, vibrante, et qui retentit jusqu'au fond de la vaste salle... LA FRANCE... ELLE EST LA !

CHARLES BUET.

Sa Grandeur Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, a passé plusieurs jours à Québec la semaine dernière.

Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières a fait, jeudi dernier, la bénédiction du nouveau couvent à la station d'Arthabaska.

L'hon. M. Chapeau et M. Nantel sont élus par acclamation pour représenter le comté de Terrebonne. MM. A.-E. Poirier et Oscar Gaudet ont résigné comme candidats.

Le conseil de ville de Québec en est venu à une entente avec le gouvernement provincial au sujet du paiement de la balance de la souscription en faveur du chemin de fer du Nord.

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Edmond Mallet, notre compatriote, vient d'être nommé chef de bureau au ministère des finances, à Washington. Nos sincères félicitations à M. Mallet.

M. Houde s'est retiré définitivement de la rédaction du *Monde*. Le journal sera publié par une compagnie. On pense que M. Houde reviendra au *Monde* s'il rétablit sa santé qui est chancelante depuis plusieurs mois.

LEÇONS DE MUSIQUE.—Monsieur et madame Oscar Martel continueront leurs cours de violon, chant, accompagnement, etc., dans leur nouvelle demeure, rue du Palais, No 760, en face de l'évêché.

M. Callan, député irlandais, a été expulsé de la Chambre des Communes, pour avoir traité un ministre de menteur et avoir refusé de retirer ce mot non-parlementaire.

Le vase de Sèvres, d'une grande valeur, qui a été envoyé par le gouvernement français, à la Société de bienfaisance de New-York, vient d'être gagné par le No 1,219, à la loterie qui a eu lieu il y a quelques jours dans la salle d'Irving-Hall.

Nous apprenons qu'aussitôt après son arrivée à Paris, l'hon. M. Fabre a ouvert les bureaux de l'agence canadienne au numéro 6, rue de Chabanaï, près la place Louvois. Nos compatriotes de passage à Paris pourront y obtenir tous les renseignements dont ils auront besoin.

M. Misael Morin, maire de la paroisse de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, s'est noyé accidentellement la semaine dernière, dans la rivière du Sud, dans un endroit appelé *Sault Saint-Raphaël*. M. Morin était universellement estimé. C'était un honnête homme dans toute l'acception du mot.

La France dépense annuellement, depuis 1871, un milliard de francs pour son armée. Sa force militaire se chiffre par un minimum de trois millions d'hommes qu'un simple télégramme réunirait sous les drapeaux en moins de huit jours, si la patrie était en danger. Le ministre de la guerre a sous ses ordres près de 5,000,000 de soldats et peut en obtenir immédiatement 650,000 en appelant la classe de 1881.

NAPOLÉON ET LA MESSE.—Napoléon visitant le pensionnat d'Ecouen, dirigé par Mme Campan, voulut connaître tout ce qui concernait l'administration de cette maison.

Les règlements lui furent soumis : un des articles portait que les pensionnaires entendraient la messe tous les dimanches et les jeudis. Napoléon écrivit en marge de sa propre main : Tous les jours.

Le général Ducrot (Auguste-Alexandre) est décédé à Paris la semaine dernière, à l'âge de 65 ans. Pendant la guerre de 1870-71, le général Ducrot a joué un rôle important. Fait prisonnier après Sedan, il réussit à s'évader et vint s'enfermer dans Paris où il commanda les 13e et 14e corps d'armée aux batailles de Rueil, La Jonchère et Buzenval. Le gén. Ducrot s'est aussi fait connaître comme écrivain. Il a publié depuis 1870 plusieurs ouvrages militaires.

L'arrangement des sièges pour les députés à la Chambre des Communes est presque déjà terminé, bien qu'il reste encore quelques changements à faire.

A la droite du président, les députés sont placés dans l'ordre suivant : première rangée, les honorables MM. Costigan, Caron, sir, H. Langevin, sir Chs. Tupper, sir John A. Macdonald, sir L. Tilley ; deuxième rangée, les honorables MM. Carling, Chapeau, Pope, Bowell et McLean.

* Du côté de l'opposition, à gauche du président : première rangée, les honorables MM. Davies, Vail, Blake, Laurier, Mackenzie, Charlton, Casgrain, Ross ; deuxième rangée, MM. Gilmor, Weldon, Burpee, Casey, Cameron, Paterson et Scriver.

L'hon. P. Mitchell prend le fauteuil occupé précédemment par l'hon. M. Macdougall.

Un prêtre et quatre sauvages de la mission du lac Maskegs, situé au nord du Saint-Laurent, se sont noyés dernièrement en revenant d'une excursion de pêche. Leur embarcation a été frappée par une bourrasque et renversée. Deux des sauvages, qui savaient bien nager, n'ont pas même pu se sauver, vu la grande distance qui les séparait du rivage. Le prêtre était M. l'abbé Chapellière, âgé de 38 ans. Il avait fondé la mission du lac Maskegs.

Les sauvages de cette mission se livrent à l'agriculture.

Une cérémonie imposante a eu lieu jeudi matin au salon de l'évêché, en cette ville. M. l'abbé Cyrille Légaré, grand-vicaire de l'archidiocèse, a remis à Mgr N. Z. Lorrain le bref d'élection du vicariat apostolique de Pontiac, en date du 11 juillet dernier, ainsi que deux brefs en date du 14 du même mois, nommant Mgr Lorrain évêque de Cythère (île de Chypre) et vicaire apostolique de Pontiac.

La cérémonie de la présentation de ces brefs a été présidée par Mgr l'évêque de Montréal ; les prêtres de l'évêché, M. l'abbé Bayle, et autres séminaristes y assistaient.

Mgr l'évêque de Montréal a nommé M. l'abbé Maréchal, vicaire et curé de Saint-Jacques de l'Achigan, comme devant succéder à Mgr Lorrain, en qualité de vicaire-général du diocèse de Montréal.

M. l'abbé Alphonse Lemieux, qui était à étudier au collège Romain, à Rome, depuis trois ans, est arrivé jeudi soir à Québec, par la voie du chemin de fer du Nord.

M. l'abbé Gouin, qui l'accompagnait, s'est arrêté à Batiscan pour aller passer quelques jours au sein de sa famille.

Le retour de M. Lemieux sous le toit paternel, après une absence de trois ans, a donné lieu le même soir à une scène de famille des plus touchantes.

M. l'abbé Lemieux agira comme assistant-directeur du grand séminaire, et est nommé professeur de philosophie à l'Université-Laval.

M. l'abbé Gouin sera professeur à la faculté de théologie.

Avant de revenir au Canada tous deux ont visité la Terre-Sainte et une grande partie de l'Europe.

Lors de la discussion du projet de loi destiné à faire disparaître les emblèmes religieux des cours de justice, Mgr Freppel a prononcé les paroles suivantes :

« Je n'ai plus qu'un mot à dire relativement à l'emblème religieux qui a été maintenu jusqu'ici dans les salles d'audience des tribunaux et dans les salles d'instruction et d'enquête et que l'article 6 vous propose de faire disparaître.

« Voici pourquoi cet emblème a été maintenu. Il y a eu dans l'histoire de l'humanité un jugement, qui a été un grand exemple et une haute leçon.

« Le jour où ce jugement a été rendu, une foule ameutée assaillit le prétoire du juge et lui disait :

« Si tu ne condamnes pas cet accusé, tu n'es pas ami de César. *Non es amicus Caesaris*.

« L'âme du juge fut ébranlée. La crainte de César étonna en lui le sentiment de la justice et il condamna comme coupable celui qu'il regardait, dans le fond de sa conscience, comme innocent. Il se contenta de s'en laver les mains.

« Or dans ces procès de faux témoins, ils avaient affirmé ce qu'ils n'avaient pas vu.

« Voilà le grand drame judiciaire que le monde civilisé médite depuis dix-huit siècles, et dont le symbole a été maintenu pour rappeler aux juges leurs droits et leurs devoirs.

« Il a sa place en face de l'accusé, au-dessus de la tête du juge pour inspirer à l'un la résignation, à l'autre l'impartialité, car dans le monde entier, la croix du Christ est l'immortel symbole du droit, de la justice, de la vérité, du dévouement, du sacrifice des grandes choses qui sont l'honneur et la force de la civilisation. »

Dédié aux turfistes.

On peut dire, avec la fureur des courses qui règne en ce moment, que la devise moderne est celle-ci :

La course ou la vie !

Un pauvre diable se présente à une imprimerie, où il demande si l'on ne pourrait pas lui donner une place de correcteur.

—Savez-vous bien corriger ? lui demande l'imprimeur.

—Certainement... J'ai passé dix ans dans une maison de correction.

Le comble de l'inattention pour un monsieur propre : Laisser traîner son ombre dans le ruisseau.